



SROCPLFORM SAS

30bis, Rue Charles

16230 MANSLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74870138987
auprès du Préfet de Nouvelle- Aquitaine

E.P.P. : Evaluation des Pratiques Professionnelles : Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique, réflexion et échanges de pratiques

Animée par Emeline ALLARD

FORMATRICE :

Emeline ALLARD orthophoniste et formatrice E.P.P.

DUREE : 15 heures réparties sur 3 demi-journées

NOMBRE DE PLACES : 15

DATES : 04 février, 11 mars et 06 mai 2022

HORAIRES : 9h00- 13h00 (dernier jour fin à 12h)

LIEU : LIMOGES

TARIF : 560 EUROS avec indemnisation D.P.C.

CONTACT pour cette formation : Fabienne LOMBARD à l'adresse srocplform@gmail.com

PREREQUIS

Être orthophoniste (lors de votre inscription, votre numéro ADELI et votre année d'obtention de diplôme C.C.O., ou autorisation d'exercice sur le territoire français, vous seront demandés).

INSCRIPTION

Vous devez passer par l'inscription en ligne du site fno.fr/formations. Votre inscription sera validée par la réception de votre convention datée, signée et envoyée par email à l'adresse : srocplform@gmail.com ET par la réception de votre paiement.

MODALITES DE PAIEMENT

Paiement par chèque : vous devez nous adresser un chèque correspondant au paiement intégral de la formation. Celui-ci sera déposé en banque 15 jours avant la formation afin de valider DEFINITIVEMENT votre participation.

(Adresse : SROCPLFORM - 30Bis, rue Charles – 16 230 MANSLE)

SROCPLFORM

Société par action simplifiée (SAS)

N° 797 703 048 RCS de NIORT – N° SIRET 797 703 048 00034 – Code APE 8559A

srocplform.fr 06 63 16 30 50 srocplform@gmail.com



SROCPLFORM SAS

30bis, Rue Charles

16230 MANSLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74870138987
auprès du Préfet de Nouvelle- Aquitaine

Païement par virement: le virement doit être réalisé IMPERATIVEMENT 15 jours (dernier délai) avant la date de la formation, afin de valider DEFINITIVEMENT votre participation

Nos tarifs comprennent les collations qui seront pris en charge par le SROCPLFORM. Pas de restauration prévue pour cette formation.

INFORMATIONS DIVERSES :

Pass sanitaire obligatoire : le pass sera demandé sur les lieux de formation et de restauration, nous vous remercions de bien vouloir vous équiper des documents nécessaires selon votre situation.

<https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>

Handicap : sensible à l'accueil de nos stagiaires, nous remercions les personnes porteuses d'un handicap de nous indiquer lors de leur inscription si des adaptations, des supports sont nécessaires pour la bonne tenue de la formation (salle et parking accessibles aux personnes à mobilité réduite, table et chaise adaptées, luminosité, acoustique, ...).

Administratif :

- Les documents qui vous sont remis au cours de la formation sont la propriété exclusive des auteurs. Merci de ne pas les diffuser par respect pour leur travail.
- Tous les questionnaires (préformation, post-formation, évaluation des connaissances, satisfaction) doivent tous être remplis et remis aux dates demandées. Ils valident votre participation à la formation et l'indemnisation de celle-ci lorsqu'une demande de prise en charge est effectuée (FIFPL, DPC).

OBJECTIFS :

Cette action d'évaluation des Pratique Professionnelles porte sur le bilan, acte fondateur de l'intervention orthophonique, qui concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique.

Le thème du bilan a été choisi car c'est l'acte pour lequel la profession dispose de textes réglementaires : le Code de la santé publique (articles R4341-1 à R4341-4), la Nomenclature Générale des Actes Professionnels, titre IV- Chapitre II- article 2, et la convention organisant les rapports entre les orthophonistes et les caisses d'assurance maladie.

Premier contact entre le professionnel et le patient, le bilan pose les fondements d'une future relation de soins.

L'action d'évaluation des pratiques propose d'accompagner les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser leurs pratiques de soins, de l'entretien d'anamnèse au choix des épreuves à l'élaboration du diagnostic et à la restitution à l'issue du bilan.

En référence à la méthodologie dite d'audit clinique ciblé, proposée par la HAS, cette action permet une démarche d'évaluation, puis d'amélioration des pratiques professionnelles. Des outils d'analyse permettront la présentation des résultats.

L'action est organisée en 3 temps, à distance les uns des autres, afin de permettre un travail

SROCPLFORM

Société par action simplifiée (SAS)

N° 797 703 048 RCS de NIORT – N° SIRET 797 703 048 00034 – Code APE 8559A

srocplform.fr 06 63 16 30 50 srocplform@gmail.com



SROCPLFORM SAS

30bis, Rue Charles

16230 MANSLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74870138987
auprès du Préfet de Nouvelle- Aquitaine

personnel de chaque participant entre chaque temps : cette démarche dans la durée a pour objectif l'évolution de chaque participant et du groupe quant à son fonctionnement dans sa pratique du bilan tout au long de l'action.

Entre les temps 2 et 3, les participants s'engagent à réaliser trois nouveaux bilans initiaux.

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE :

L'action est découpée en 3 temps, espacés de 5 à 8 semaines : ce découpage permet de mesurer les écarts entre la pratique réelle et la pratique recommandée (évaluation de la pratique), il permet également la mise en oeuvre d'actions d'amélioration des soins et la mesure de la pertinence et de l'impact de ces actions.

Lors du temps 1 (4 heures en présentiel)

ce premier temps sera consacré aux explications détaillées sur le questionnaire « bilan » et les consignes de remplissage de chaque item. Celles-ci seront détaillées et discutées, permettant une mise en commun et une comparaison entre les pratiques individuelles et le référentiel. Une attention particulière est accordée à la notion de preuve (Practice Based Evidence).

Une mise en situation avec un dossier fictif sera proposée, puis une mise en situation avec un dossier patient. Les participants analysent leur pratique professionnelle à l'aide de questionnaires.

Les réponses « oui », « non », « non adapté », sont notées en fonction de la présence des éléments de preuve dans le dossier du patient ou le compte-rendu de bilan orthophonique.

Ce temps d'analyse collective des dossiers, permet des échanges entre les professionnels sur les différentes pratiques du bilan, et une réflexion sur les possibilités d'amélioration des soins.

Les « point-clés » abordés durant ce temps sont : le bien-fondé des soins proposés au patient, la mise en avant d'une démarche réflexive, l'évolution des pratiques professionnelles et la remise en question, la confrontation aux textes de référence, l'auto-évaluation.

La journée se conclura avec un rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions.

Entre les temps 1 et 2, les réponses au questionnaire sont saisies en ligne, un traitement statistique permet de mesurer l'écart entre la pratique réelle et la pratique recommandée.

Entre les temps 1 et 2, (2 heures en non présentiel) chaque participant devra renseigner le questionnaire indiqué plus haut, pour 5 dossiers patients préalablement tirés au sort parmi 15 sélectionnés. Les réponses seront saisies par chacun sur outil informatique permettant un traitement statistique en vue de leur analyse. Les résultats seront transmis aux participants (résultats individuels et résultats du groupe).

Lors du 2^e temps (4 heures en présentiel) environ un mois après cette première journée), les résultats du groupe seront présentés et analysés collectivement (chaque participant aura également reçu ses propres résultats pour une analyse individuelle). Des axes prioritaires de travail seront dégagés de cette analyse.

Le groupe élabore alors le ou les outils permettant l'amélioration des axes retenus.

Entre les temps 2 et 3, (2 heures en non présentiel) il est demandé aux participants, forts de leur expérience individuelle et collective, d'analyser à nouveau leur pratique, sur un corpus de 3 bilans. Ces dossiers doivent, bien entendu, avoir été ouverts à l'issue de la précédente réunion.

Cette analyse utilise les mêmes grilles et procédures que lors du temps 1.

Après la réalisation de ces 3 bilans, chaque participant répond à nouveau au questionnaire en ligne « pratique du bilan ». Les questionnaires sont à nouveau analysés et traités statistiquement et leurs résultats transmis aux participants.

SROCPLFORM

Société par action simplifiée (SAS)

N° 797 703 048 RCS de NIORT – N° SIRET 797 703 048 00034 – Code APE 8559A

srocplform.fr 06 63 16 30 50 srocplform@gmail.com



SROCPLFORM SAS

30bis, Rue Charles

16230 MANSLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74870138987
auprès du Préfet de Nouvelle- Aquitaine

Lors du 3^e temps (3 heures en présentiel) environ un mois et demi plus tard), après un tour de table pour recueillir les impressions et commentaires des participants, une restitution des résultats du groupe sera présentée, avec notamment une analyse/comparaison des résultats obtenus entre le temps 1 et le temps 2 de la formation.

Ces résultats seront analysés et évalués par rapport aux objectifs fixés.

Une évaluation par chaque participant de sa progression personnelle est demandée.

Après discussion, une synthèse des travaux du groupe sera proposée.

Un document final propre au groupe, permettant la traçabilité de l'action, sera élaboré en fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs entre les temps 1 et 2.

METHODE :

La méthode retenue pour cette action d'Evaluation des Pratiques Professionnelle est l'audit clinique ciblé. Celle-ci a été retenue en raison de son acceptabilité, de sa faisabilité en termes d'outils proposés, d'échelle de temps et de lieu pour les orthophonistes exerçant en libéral. Le découpage en trois temps, espacés de 5 à 8 semaines, permet de mesurer les écarts entre la pratique réelle et la pratique recommandée. En fonction des résultats d'une première évaluation, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration des soins. L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique recommandée selon les mêmes critères d'évaluation. Elle a aussi pour finalité de faire progresser chacun mais également l'ensemble de la profession.

SUPPORT :

Grilles de recueil de données clinique et consignes de remplissage

PROGRAMME DEMI-JOURNEE 1 :

THEME : Présentation de l'outil, remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil

8h45-9h00 :- Accueil

9h00-9h45 :- Accueil des participants, tour de table

9h45-10h30 :

- Diaporama d'explication sur la finalité de l'audit clinique ciblé
- Remise de la pochette contenant : 1 dossier-type ; 1 questionnaire bilan et grilles consignes de remplissage, glossaire
- Présentation du matériel (Questionnaire, Documents...)

10h30-11h30 :

- Mise en situation à l'aide du dossier fictif, discussion et échanges sur les problèmes rencontrés dans la pratique, des axes potentiels d'amélioration du lien avec les références réglementaires : convention, code de la santé publique, architecture rédactionnelle du compte-rendu de bilan.
- Analyse individuelle du dossier-patient

11h30-11h45 : Pause

11h45-13h00 :

- Questions
- Attribution du code d'accès au site

SROCPLFORM

Société par action simplifiée (SAS)

N° 797 703 048 RCS de NIORT – N° SIRET 797 703 048 00034 – Code APE 8559A

srocplform.fr 06 63 16 30 50 srocplform@gmail.com



SROCPLFORM SAS

30bis, Rue Charles

16230 MANSLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74870138987
auprès du Préfet de Nouvelle- Aquitaine

- Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions
- Présentation du site permettant la saisie en ligne
- Distribution et explication de la fiche de randomisation

PROGRAMME DEMI-JOURNEE 2 :

THEME : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'une stratégie à expérimenter, mise au point, précisions, explications avec exemples

9h00-9h30 :

- Accueil des participants, recueil des premières impressions,
- Liste des questions sur l'analyse des dossiers et regroupement par questionnaires et par thèmes

9h30-11h00 :

- Remise et analyse des résultats collectifs.
- Etude des résultats et items à améliorer collectivement.
- Présentation des axes prioritaires à travailler.

11h00-11h15 : pause

11h15-13h00 :

- Elaboration des outils complémentaires (grilles d'analyse, procédures, attribution des recherches à effectuer en référence aux exemples fournis).
- Questions
- Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et procédures retenues.

PROGRAMME DEMI-JOURNEE 3 :

THEME : résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives

9h00-10h00 :

- Accueil des participants, recueil des premières impressions,
- Impressions
- Commentaires
- Restitution des résultats du groupe, Analyse-comparaison des résultats T2/T1

10h00-11h00 :

- Analyse,
- Evaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe,
- Evaluation par chaque participant de sa progression personnelle

11h00-11h15 : pause

11h15-12h00 :

- Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.
- Présentation d'une sélection d'outil d'amélioration.
- En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final.

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation préformation,

SROCPLFORM

Société par action simplifiée (SAS)

N° 797 703 048 RCS de NIORT – N° SIRET 797 703 048 00034 – Code APE 8559A

srocplform.fr 06 63 16 30 50 srocplform@gmail.com



SROCPLFORM SAS

30bis, Rue Charles

16230 MANSLE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74870138987
auprès du Préfet de Nouvelle- Aquitaine

- Evaluation post-formation,
- Questionnaire de satisfaction.

SROCPLFORM

Société par action simplifiée (SAS)

N° 797 703 048 RCS de NIORT – N° SIRET 797 703 048 00034 – Code APE 8559A
srocplform.fr 06 63 16 30 50 srocplform@gmail.com